

## Rapport de la CRC : le procureur financier déclenche une action judiciaire !

D'avril à décembre 2009, la **Chambre régionale des Comptes (CRC)** a procédé à la vérification des comptes de Boulogne-Billancourt et a publié son rapport. On peut distinguer la gestion de l'ancienne équipe et la nôtre. Sur la gestion précédente (2002-2008), la CRC recense 17 observations relatives à des irrégularités comptables ou juridiques d'utilisation des deniers publics et 6 observations majeures de gestion. Elle a aussi mis en évidence des primes illégales versées à des agents de la Ville et à des instituteurs. Le Procureur financier a requis la Chambre de procéder au jugement des comptes pour 2005-2007 et il existe un risque, réel, de poursuites à l'encontre des comptes publics.

**Entre cette action judiciaire pour faits financiers et une condamnation récente au civil pour quelques mots maladroits, libre à chacun de se faire son opinion sur la réalité de la situation trouvée à notre arrivée !**

Sur la gestion depuis 2008, la CRC a noté la réalisation de 17 actions de redressement et de réorganisation structurantes, pour corriger les irrégularités antérieures et mettre en place une meilleure gestion de la Ville. Ces actions ont permis de reconstituer des marges de manœuvre budgétaires, en maîtrisant les coûts de fonctionnement.

La Chambre a émis plusieurs observations, dont certaines ont déjà trouvé leur réponse. Elle demandait notamment l'évaluation du Conseil économique et social local (CESL). Or, cette évaluation a été publiée le 13 décembre dernier, montrant que le CESL coûte 6 fois moins cher que si nous faisons appel à des consultants privés. Cette instance de réflexion a publié 11 avis depuis son installation en 2008, qui sont autant d'aides à la décision pour l'équipe municipale.

Notre stratégie financière a également été validée par l'agence de notation Standard & Poor's tant pour notre gestion que pour nos prévisions.

C'est cette stratégie que nous continuons à appliquer dans le débat sur les orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2011 : désendettement de la Ville, maîtrise des dépenses et reconstitution des marges financières sans augmentation des impôts.

Car il ne faut pas oublier la réalité derrière ces chiffres : cette bonne gestion permet de conduire à bien les engagements de campagne : 220 places supplémentaires en crèches depuis 2008, aménagement de la ZAC Seguin-Rives de Seine, investissements sportifs multipliés par 4, amélioration du service public rendu aux Boulonnais.

## Pont-de-Sèvres : un vote positif des locataires

Je me réjouis du vote, le 10 février dernier, des locataires des allées du Forum et du **Vieux-Pont-de-Sèvres à 81 % en faveur des travaux de réhabilitation du quartier!** Ce

vote va permettre une rénovation complète des logements (mise aux normes électriques, nouveaux sanitaires, plomberie, isolation...), mais aussi l'embellissement des extérieurs.

Je porte ce projet avec les élus en charge du quartier : Marie-Laure Godin, conseillère générale et maire adjoint, et Sylvie Rougnon, conseillère municipale. C'est un dossier que j'ai engagé 4 mois après mon élection, et dans lequel, à force de patience et de persuasion, j'ai réussi à fédérer de nombreux partenaires engagés à dépenser près de 120,5 millions d'euros dont : la Ville (26,6 M€), Paris Habitat (41,1 M€), l'ANRU (14,6 M€), le Département (9,3 M€) et la Région (4,8 M€).

J'ajoute que nous veillerons attentivement à ce que la hausse des loyers induite (30 euros en moyenne), soit compensée, pour les foyers les plus modestes, par l'Aide Personnalisée au Logement.

Une réponse négative aurait été catastrophique pour l'avenir du quartier, qui serait retombé dans l'isolement et l'abandon qu'il subit depuis longtemps.

Je remercie donc vivement tous les votants et les associations qui nous ont soutenus sur ce dossier.

## Sécurité de Marcel-Sembaat : une priorité absolue !

Dès mon élection, j'ai engagé une réflexion pour **reconquérir l'espace public et le sécuriser**. Mais nous nous souvenons tous, en novembre dernier, de notre émotion au moment du tragique accident de la place Marcel-Sembaat. C'est pourquoi j'ai proposé, lors du conseil municipal du 10 février, une opération urbaine qui consistait à reculer de plusieurs mètres l'immeuble de la parcelle délimitée par l'avenue du Général-Leclerc et la rue des Quatre-cheminées. Cette première opération permettrait de libérer et de sécuriser le trottoir et le passage piétons.

Je pensais que cette décision allait remporter l'adhésion de tout le conseil municipal.

Mais, à mon étonnement et mon plus grand regret, l'ancien maire a voté contre cette proposition, alors même qu'il avait engagé des études en ce sens pendant son mandat. L'abstention du groupe @lternance est tout aussi surprenante.

Je forme des vœux pour qu'à l'avenir, quand des décisions touchent à l'intérêt général de nos concitoyens, et surtout après de tels drames, nous puissions nous unir sur l'essentiel, c'est-à-dire les mesures qui rendent notre ville plus sûre et plus humaine. ●



✓ **Pierre-Christophe Baguet**  
Député-Maire  
de Boulogne-Billancourt.

pc.baguet@  
mairie-boulogne-billancourt.fr